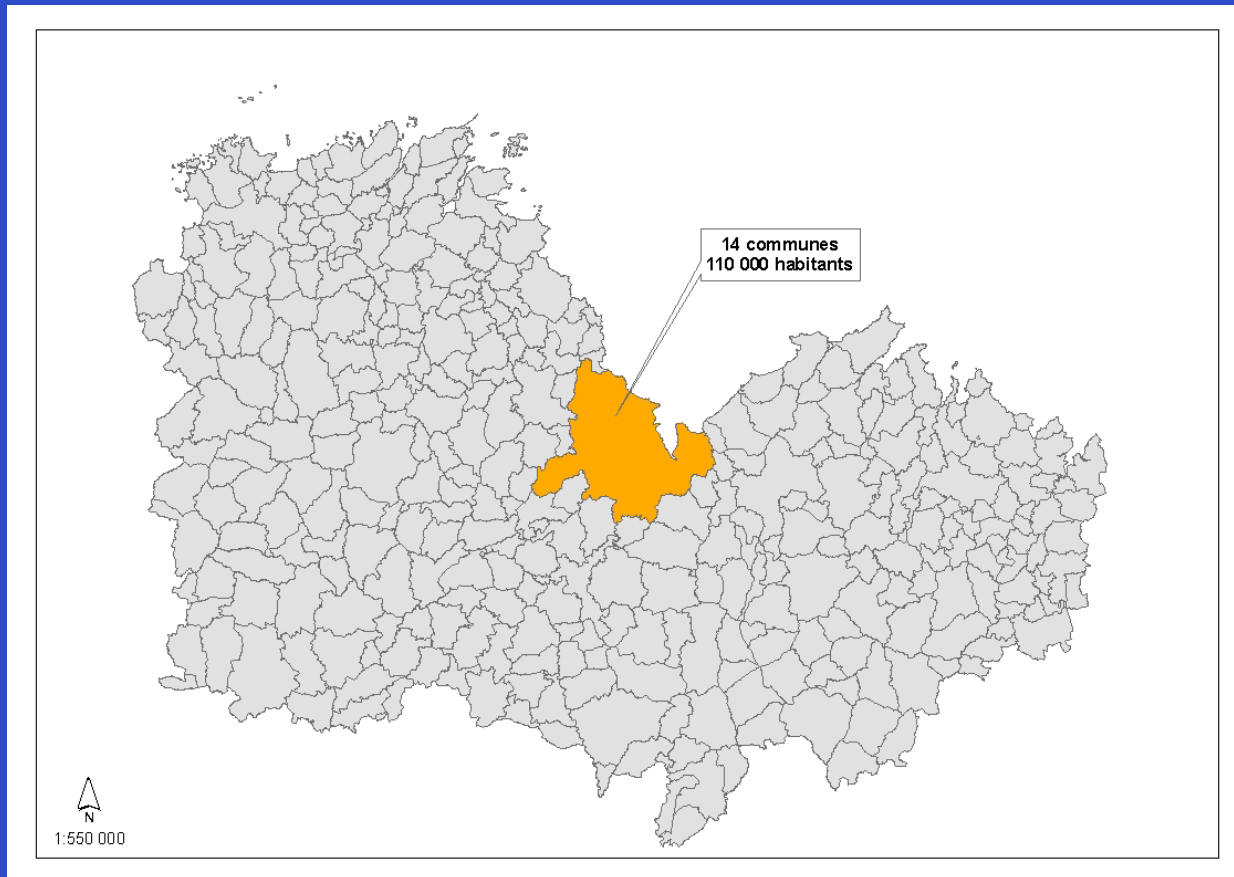


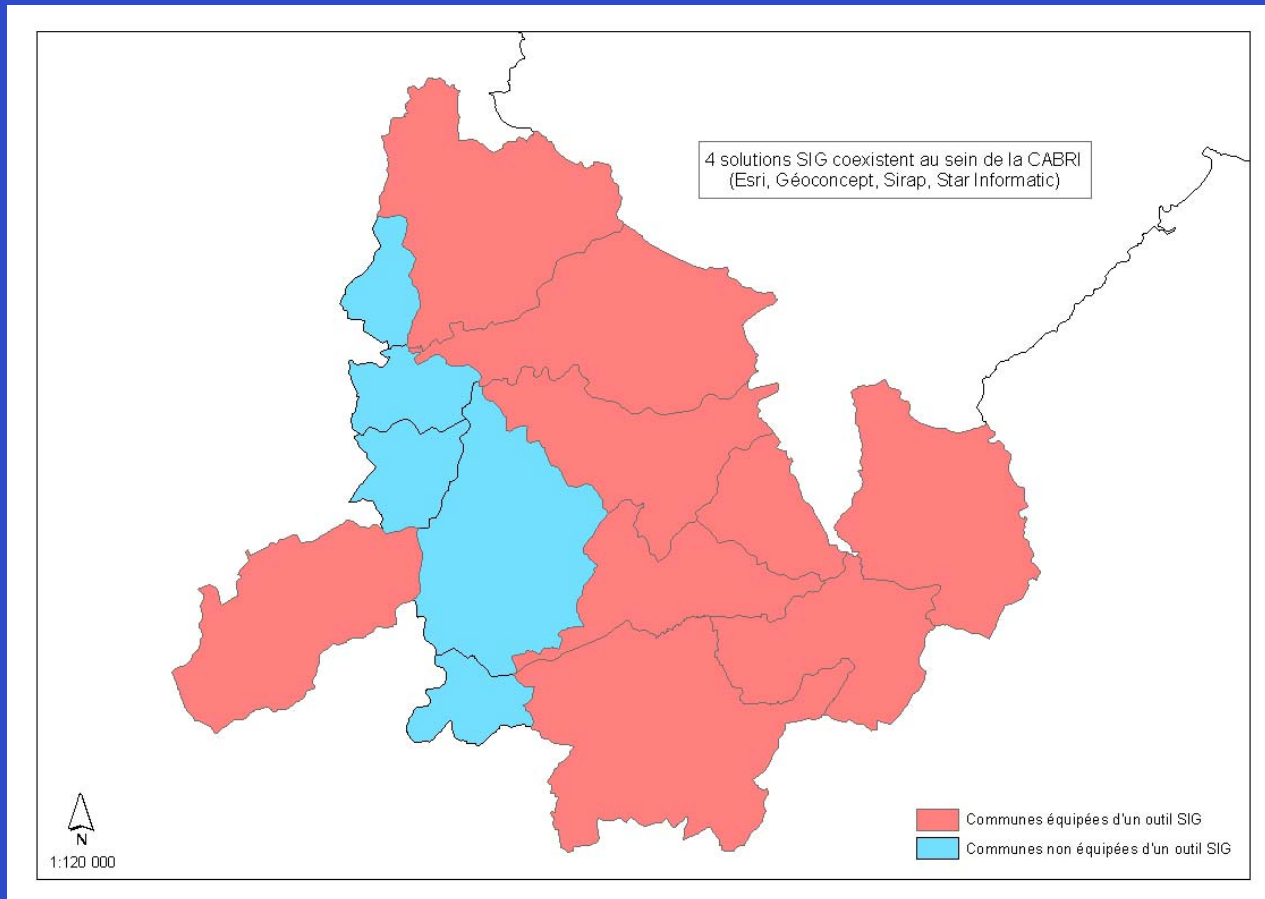
Sommaire

- le contexte
- la pertinence d'un partenariat CABRI / Communes
- les différents volets du projet de partenariat
- le coût du projet de partenariat

Le contexte



Le contexte



La pertinence d'un partenariat CABRI / Communes

Envoi d'un questionnaire aux communes :

- vérifier la pertinence d'un partenariat pour le partage de données géographiques
- pointer les besoins d'intérêt commun

Intérêt commun pour la construction et le partage de 3 fonds de plan :

- le plan de ville
- le cadastre structuré
- l'orthophoto numérique

Les différents volets du projet de partenariat

La production de données et la mise en place d'un réseau de correspondants pour le plan de ville :

digitalisation du plan de ville en interne à partir de la Bd Ortho et du cadastre

rôle des correspondants

- *fourniture des informations sur la localisation et la dénomination des voies (mise à disposition des plans et des délibérations)*
- *contrôle qualité à effectuer sur le plan de ville*

format de fourniture du plan de ville

- *format directement imprimable (PDF)*
- *format adapté pour une exploitation SIG (pour les communes équipées)*

Les différents volets du projet de partenariat

L'accompagnement et l'appui technique des communes pour le cadastre structuré :

- traitement des données cadastrales brutes des 14 communes fournies par la DGI
- mutualisation du coût du traitement
- fourniture des données cadastrales dans le format adapté aux outils de consultation utilisés par chacun
- accompagnement possible des communes dans leur choix d'outils de consultation du cadastre

Les différents volets du projet de partenariat

La coordination et l'échange dans le cadre du Comité Intercommunal de l'Information Géographique (CIIG) :

rôle du CIIG :

information et coordination des partenaires

composition / fonctionnement du CIIG :

- *un représentant par commune*
- *présidence assurée par la CABRI*
- *une rencontre annuelle minimum*

premier sujet à traiter :

modalités de mise à disposition de l'orthophoto numérique aux communes intéressées

Le coût du projet de partenariat

2 périodes repérées dans la construction du partenariat :

période mi 2004-2006 : mise en place du partenariat

coût estimé : 290 750 € soit 96 917 € en moyenne par an

à partir de 2007 : fonctionnement en année courante

coût estimé : 98 000 € / an

répartition du coût entre partenaire à arbitrer

Principal poste de dépense : création de la cellule SIG intercommunale

2 équivalents temps-plein

Le coût du projet de partenariat

Pilotage technique (1/2 temps)

Modalités de recrutement :

mise à disposition de l'agent pour un ½ temps par la ville de Saint-Brieuc

Rôle :

- Modélisation des données
- Recherche et développement informatiques
- Conseil et assistance aux communes

Développement informatique (1/2 temps)

Modalités de recrutement :

mise à disposition de l'agent pour un ½ temps par la ville de Saint-Brieuc

Rôle :

- adaptation des programmes de génération du plan de ville
- intégration du cadastre
- diffusion des données
- réflexion sur le développement d'un extranet SIG

Constitution du plan de ville (temps plein)

Modalités de recrutement :

recrutement par la CABRI

Rôle :

- digitalisation du graphe des voies
- collecte des informations auprès des communes et sur le terrain
- actualisation des données
- édition cartographique